



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DECEMBRE 2022

LISTE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-deux, le neuf décembre, à dix-huit heures, le conseil municipal légalement convoqué le vendredi 2 décembre 2022, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en Mairie, Salle du conseil, sous la présidence de Monsieur BLUTEAU Jean-Michel, Maire de Villemomble.

La loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire abroge à partir du 1er août 2022 les dispositions du code de la santé publique relatives à l'état d'urgence sanitaire, créé au printemps 2020, ainsi que le régime de sortie de crise sanitaire dit « transitoire », qui a pris fin le 31 juillet 2022. Ainsi, la séance s'est tenue en public et a été retransmise en direct sur le site Youtube de la Ville. Le caractère obligatoire du port du masque n'est plus imposé.

Présents: M. BLUTEAU Jean-Michel, Mme PAOLANTONACCI Pascale, M. PRINCE Patrick (jusqu'à 22h00), M. MAHMOUD Riad, Mme HECK (à partir de 18h08), M. MALLET Eric, M. GERBAUD Jean-Christophe, Mme FITAMANT Patricia, M. ZARLOWSKI Serge, Mme LEFEBVRE Concetta, M. LABRO Philippe, Mme POLONI Françoise, Mme SERONDE Françoise, M. FITAMANT Alain, Mme POLONI Françoise, M. ACQUAVIVA François, M. ROLLAND Guy, M. CEDECIA Arlette (jusqu'à 22h22), M. AVRAMOVIC Jovan, Mme MELART Laurence, Mme BERGOUGNIOU Françoise, M. LE MASSON Gilbert, M. CALMEJANE Patrice, M. GALLIER DE SAINT SAUVEUR Thibaud, M. KALANYAN Aram (à partir de 18h07), Mme POCHON Elisabeth, M. MINETTO Jean-Marc, M. BANCEL Nathanaël, M. BIYOUKAR Lahoussaine.

Absents, représentés : M. PRINCE Patrick représenté par M. ZARLOWSKI Serge (à partir de 22h01), Mme VENACTER Jeannine représentée par M. MAHMOUD Riad, Mme GALEY Louise représentée par M. PRINCE Patrick (jusqu'au départ de M. PRINCE à 22h01), Mme CEDECIA Arlette représentée par M. ACQUAVIVA François (à partir de 22h23), Mme Laura LEFEVRE représentée par M. LE MASSON, Mme LECOEUR Anne représentée par Mme BERGOUGNIOU Françoise, Mme VERBEQUE Sandrine représentée par M. CALMEJANE Patrice, Mme HADAD Hubert représenté par M. BIYOUKAR Lahoussaine.

Absents : Mme HECK Isabelle (jusqu'à 18h07) Mme Louise GALEY (à partir de 22h01 suite au départ de M. PRINCE), M. KALANYAN Aram (jusqu'à 18h06).

Secrétaire de séance : M. BIYOUKAR Lahoussaine.

Monsieur le Maire procède à l'appel nominal des membres du conseil, et constate que la condition de quorum est remplie.

M. Lahoussaine BIYOUKAR a été élu secrétaire de séance à l'**unanimité**.

Monsieur le Maire passe ensuite à l'examen de l'ordre du jour :

- ☞ Approbation du procès-verbal de carence du conseil municipal du 6 octobre 2022.
Dossier adopté à la majorité.

- ☞ Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 11 octobre 2022.
Dossier adopté à l'unanimité des votes exprimés.

1. Débat portant sur la politique générale de la Ville.
Le conseil municipal prend acte du débat qui s'est déroulé en son sein.
2. Autorisation d'ouverture des crédits d'investissement 2023 à hauteur de 25% des crédits alloués en 2022.
Dossier adopté à l'unanimité.
3. Dispositions relatives à l'application de la M57 à compter du 1er janvier 2023.
Dossier adopté à l'unanimité des votes exprimés.
4. Approbation de la délibération cadre pour l'année 2023 portant approbation de la liste des biens meubles d'un montant inférieur à 500 € TTC constituant des immobilisations par nature.
Dossier adopté à l'unanimité.
5. Fixation du montant du Fonds de Compensation des Charges Territoriales (FCCT) pour le financement des charges transférées à l'Établissement public territorial Grand Paris Grand Est pour l'exercice 2022.
Dossier adopté à la majorité.
6. Approbation de la convention d'objectifs et de moyens à intervenir entre la ville et l'association Villemomble Sports, au titre de l'année 2023 et autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer ladite convention.
Dossier adopté à l'unanimité des votes exprimés.
7. Approbation de la convention d'objectifs et de moyens à intervenir entre la Ville et l'association Villemomble Handball au titre de l'année 2023 et autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer ladite convention.
Dossier adopté à l'unanimité des votes exprimés.
8. Approbation de la convention d'objectifs et de moyens à intervenir entre la Ville et l'association intercommunale "Mission Locale de Gagny/Villemomble/Les Pavillons-sous-bois, au titre de l'année 2023 et autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer ladite convention.
Dossier adopté à l'unanimité des votes exprimés.
9. Approbation de la convention d'objectifs et de moyens à intervenir entre la Ville et l'association pour le développement économique entrepreneurial commercial et de l'emploi à Villemomble (ADEV) au titre de l'année 2023 et autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer ladite convention.
Dossier adopté à l'unanimité des votes exprimés.
10. Approbation de la convention d'objectifs et de moyens à intervenir entre la Ville et le Centre Médico-Social Marcel Hanra (CMSMH) au titre de l'année 2023 et autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer ladite convention.
Dossier adopté à l'unanimité des votes exprimés.
11. Approbation de la convention d'objectifs et de moyens à intervenir entre la Ville et l'association artistique et culturelle de Villemomble (AACV) au titre de l'année 2023 et autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer ladite convention.
Dossier adopté à l'unanimité des votes exprimés.
12. Approbation de la convention d'objectifs et de moyens à intervenir entre la Ville et l'association Club Geneviève Bergougnou "Loisirs Retraités" au titre de l'année 2023 et autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer ladite convention.
Dossier adopté à l'unanimité des votes exprimés.

13. Approbation de la convention d'objectifs et de moyens à intervenir entre la Ville et l'association Villemomble Partage au titre de l'année 2023 et autorisation donnée Monsieur le Maire de signer ladite convention.
Dossier adopté à l'unanimité des votes exprimés.
14. Fixation des tarifs municipaux des autorisations de tournage sur le territoire de la commune de Villemomble applicables à compter du 1^{er} janvier 2023.
Dossier adopté à l'unanimité des votes exprimés.
15. Avance de subvention au Centre Communal d'Action Sociale, au titre de l'année 2023.
Dossier adopté à l'unanimité des votes exprimés.
16. Reprise sur provisions pour dépréciation des créances douteuses.
Dossier adopté à l'unanimité.
17. Approbation de la convention de participation financière de la commune de Villemomble pour le fonctionnement matériel des classes maternelles et élémentaires sous contrat d'association de l'école privée Sainte-Julienne du groupe scolaire des Servites de Marie sise à Villemomble et autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer ladite convention.
Dossier adopté à la majorité.
18. Election d'un nouveau délégué suppléant de la ville de Villemomble à la CLECT (Commission locale d'évaluation des charges transférées) de l'EPT « Grand Paris Grand Est ».
Le conseil municipal procède au scrutin secret.
Monsieur Jovan AVRAMOVIC du groupe « Réussir Villemomble Ensemble » a été élu délégué suppléant de la CLECT (Commission locale d'évaluation des charges transférées) de l'EPT « Grand Paris Grand Est ».
19. Avis du conseil municipal sur la liste des dérogations au repos dominical accordées aux concessionnaires automobiles, aux commerces de produits surgelés et aux commerces de détail alimentaire pour l'année 2023 à Villemomble.
Dossier adopté à l'unanimité.
20. Adoption de l'avenant n°2 au contrat de ville conclu entre la Ville, l'Etat et ses partenaires, au bénéfice des résidents du quartier prioritaire situé sur le territoire de Villemomble et autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer ledit avenant.
Dossier adopté à l'unanimité des votes exprimés.
21. Participation de la commune dans le cadre des échanges de classes organisés par les établissements scolaires de Villemomble dans le cadre du jumelage.
Dossier adopté à l'unanimité.
22. Approbation de l'avenant n°1 à la convention d'intervention foncière conclue entre la commune de Villemomble, l'Etablissement public territorial Grand Paris Grand Est et l'Etablissement public foncier d'Ile-de-France.
Dossier adopté à la majorité.
23. Approbation de l'avenant n°1 au protocole bipartite entre la commune de Villemomble et l'Etablissement public territorial Grand Paris Grand Est portant sur le financement des études du projet d'aménagement du secteur Guérin.
Dossier adopté à la majorité.

24. Acquisition de la parcelle sise 24 bis rue d'Avron à Villemomble, cadastrée section AF numéro 133 d'une contenance de 721 m².
Dossier adopté à la majorité.
 25. Instauration d'indemnités horaires pour le travail normal de nuit, de dimanche et des jours fériés.
Dossier adopté à l'unanimité des votes exprimés.
 26. Créations de postes entraînant la modification du tableau des effectifs fixé au 24 mars 2022.
Dossier adopté à l'unanimité.
 27. Prestations d'action sociale pour le personnel municipal.
Dossier adopté à l'unanimité.
 28. Fixation de la rémunération des agents recenseurs pour les opérations de recensement rénové de la population en 2023.
Dossier adopté à l'unanimité.
 29. Elaboration d'un Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) - avis des communes membres de l'Etablissement public territorial Grand Paris Grand Est.
Dossier adopté à l'unanimité.
 30. Rapport annuel d'activité de l'Etablissement public territorial Grand Paris Grand Est pour l'année 2021.
Le conseil municipal prend acte dudit rapport.
 31. Rapport d'activité du Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne (SIFUREP) relatif à l'année 2021.
Le conseil municipal prend acte dudit rapport.
 32. Rapport d'activité du Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour les Energies et les Réseaux de Communication (SIPPEREC) relatif à l'année 2021.
Le conseil municipal prend acte dudit rapport.
 33. Rapport d'activité du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France (SIGEIF) relatif à l'année 2021.
Le conseil municipal prend acte dudit rapport.
- ↳ Liste des décisions, contrats et marchés conclus par Monsieur le Maire dans le cadre de sa délégation ou passés par la Ville.
- ↳ Questions orales.

Clôture de la séance samedi 10 décembre 2022 à 01h23.

Le Maire,
Conseiller départemental de la Seine-Saint-Denis




Jean-Michel BLUTEAU